



5^e Conférence des présidents du REFRAM

Genève, 24-25 octobre 2017

Relevé de décisions de la session Vie du Réseau

Date :	24 octobre 2017
Lieu :	Genève
Heure :	11:00 – 13:00
Présidence :	Ibrahim Sy Savané, HAICA Côte d'Ivoire
Procès-verbal :	Céline Terry, OFCOM Suisse
Présents :	Présidences Belgique, Bénin, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, France, Guinée, Luxembourg, Mali, Mauritanie, Moldavie, Maroc, Niger, République démocratique du Congo, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie
Pour information :	A tous les pays membres du REFRAM

Résumé

Lors de la 5e Conférence du Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM), les présidents des institutions membres du REFRAM ont délibéré dans le cadre de la session bisannuelle, intitulée « Vie du Réseau ». A cette occasion, le REFRAM a confié les rênes du Réseau pour deux ans à M. Philipp Metzger, Directeur de l'Office fédéral de la Communication suisse (OFCOM). La vice-présidence de REFRAM sera, quant à elle, assurée par M. Nouri Lajmi, Président de la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle de Tunisie (HAICA). Le Réseau s'est élargi en accueillant le Conseil national de la presse et de l'audiovisuel des Comores (CNPA) comme nouveau membre. La nouvelle équipe exécutive s'est engagée à mettre en œuvre la feuille de route approuvée par les institutions membres du REFRAM pour les deux prochaines années. Par ailleurs, il a été discuté de l'état des finances du réseau.

Décision / Activité / Informations
1. Bilan des activités de la Présidence (HACA Côte d'Ivoire) Le Président sortant du Réseau, M. Ibrahim Sy Savané, Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle de la Côte d'Ivoire (HACA), dresse un bilan positif des deux années écoulées. Il mentionne, entre autres, le vaste projet qui a été mené sur le thème du discours de haine et les différents séminaires qui se sont déroulés sous l'égide du REFRAM en Tunisie, au Maroc et en Côte d'Ivoire et qui ont porté sur des sujets aussi variés que l'avenir des médias audiovisuels de service public, la conservation des archives audiovisuelles, l'impact du numérique sur la production et la diffusion audiovisuelles et la problématique du droit d'auteur dans la communication audiovisuelle. Un rapport de 87 pages consacré au bilan des activités de sa présidence peut être consulté sur le site internet du REFRAM et sur le site de la Présidence suisse du REFRAM. M. Sy Savané adresse ses remerciements pour leur collaboration aux pays membres du réseau, au CSA, à l'OIF et aux autres partenaires. Il formule ses vœux de franc succès pour la mise en œuvre de la feuille de route 2018/2019 et reste à disposition du REFRAM.

Décision / Activité / Informations

2. Feuille de route 2018/2019

La nouvelle présidence suisse du REFRAM présente le projet de feuille de route qui servira de fil rouge pour les activités du réseau pendant la période 2018/2019. Celle-ci est composée de trois objectifs stratégiques liés à la mission des régulateurs et deux objectifs liés au développement des outils opérationnels du REFRAM.

a) Médias de service public : surveillance de l'accomplissement des mandats de prestations

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce thème, le Maroc encourage la rencontre avec des opérateurs de service public. Par ailleurs, la Tunisie propose d'introduire le concept d'audit de la qualité dans la mise en œuvre de cet objectif (évaluer comment ce système de normes pourrait être introduit auprès des médias de services public des pays membres du REFRAM). En réponse à cette intervention, le Président sortant du REFRAM annonce qu'une réunion sur l'assurance qualité est prévue à côté de la feuille de route (évt. à Abidjan).

b) Nouveaux médias et élections

Ce thème reçoit un fort soutien de la part des délégations présentes (CSA (FR), OIF, Mali, Niger). L'OIF signale que le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF) pourrait être un partenaire pour une mise en œuvre inter réseau de cet objectif. Le Mali organise en novembre, en partenariat avec l'OIF, un premier séminaire international consacré à ce thème et ayant pour objectif de développer une stratégie commune pour prendre en charge ce défi compte tenu des nouveaux médias. Le Niger propose d'élargir le champ de réflexion en intégrant la question du pluralisme et de l'accès égal des candidats aux médias (y.c. les nouveaux médias).

c) Régulateurs et médias de proximité

Pas de commentaires particuliers liés à cet objectif.

d) Refonte du site internet du REFRAM

Le secrétariat permanent qui héberge et gère actuellement le site du REFRAM estime qu'une étude préalable approfondie doit être réalisée (notamment pour clarifier la question du financement).

e) Revue des processus de travail des autorités par leurs pairs

Le Niger souhaite que cet objectif soit mieux précisé (qui évalue qui, selon quels critères, acceptation des critères par les membres).

f) Autres thématiques :

- La République du Congo demande d'intégrer à la feuille de route la problématique de l'immigration et du rôle des médias. Le régulateur doit faire en sorte que les médias s'intéressent à cette thématique.
- Le Maroc propose de procéder au suivi des recommandations de la CSW en relation avec la déclaration du REFRAM relative à l'égalité hommes-femmes.
- La Guinée propose de collaborer avec les centres de recherche sur les médias afin de développer des pistes de réflexion pour affiner les stratégies de régulation
- La Guinée regrette que la transition numérique soit reléguée dans les autres thématiques de la feuille de route alors qu'elle revêt une importance centrale pour le régulateur.

Après discussion, la feuille de route est adoptée. La présidence suisse prendra compte des remarques formulées dans le cadre de cette discussion et mettra en circulation la version définitive de la feuille de route.

Par ailleurs, l'OIF renouvelle son engagement à accompagner le REFRAM dans la mise en œuvre de sa feuille de route.

Les membres sont invités à transmettre à la Présidence et au Secrétariat leurs propositions d'actions en lien avec la feuille de route 2018-2019.

Décision / Activité / Informations
3. Finances du REFRAM Le secrétariat permanent du REFRAM est remercié pour la réalisation d'un état des lieux du financement du réseau (ce document peut être consulté sur le site internet du REFRAM et sur le site de la Présidence suisse du REFRAM). Conformément aux statuts du REFRAM, les ressources du réseau et la recherche de financement sont confiés à la Présidence. A l'heure actuelle, le financement du REFRAM dépend entièrement du soutien financier de l'OIF. Or celle-ci dispose des moyens limités (le budget <i>Médias et Liberté de la presse</i>, voté par les états membres de l'OIF, se trouve en diminution). Si la contribution de l'OIF devrait pouvoir être maintenue, elle risque cependant de diminuer dans les années à venir. Il conviendrait donc de trouver de nouveaux apports pour assurer la pérennité du réseau. Différentes pistes de solution sont évoquées : - Recherche de nouveaux apports financiers et partenariats - Financement par les membres au travers d'une prise en charge autonome de leur participation aux événements du réseau (à l'instar des membres du RIARC) - Présentation d'un état financier et adoption d'un budget pour chaque biennium (afin de faciliter la recherche de solutions) Les membres du réseau déplorant un manque d'information quant aux fonds mis à disposition par l'OIF, cette dernière signale qu'elle a attribué environ 100'000 EUR au REFRAM sur les deux dernières années. L'OIF souhaite pouvoir à cet égard mieux anticiper les dépenses du REFRAM à travers un budget prévisionnel des activités relatives à la mise en œuvre de la Feuille de route. La présidence sortante relève qu'une clarification en la matière est prioritaire. Le manque de bilan étant préjudiciable à la recherche de solutions, le président sortant demande à l'OIF de faire un bilan complet de ses contributions. Il demande également que chaque pays qui a organisé un séminaire sous sa présidence fasse état de ses dépenses (les pays organisateurs obtenant rarement le financement complet des activités organisées !).
4. Examen des nouvelles demandes d'admission La demande d'admission formulée par le Conseil national de la presse et de l'audiovisuel des Comores (CNPA) est présentée aux membres du REFRAM présents à Genève. Les conditions juridiques préalables étant remplies, le REFRAM exprime par acclamation la volonté d'accueillir en son sein ce nouveau membre.
5. Participation du REFRAM à la 62^e session de la CSW des Nations Unies, mars 2018 Le Maroc propose la formation d'une délégation des trois réseaux (REFRAM, RIARC et RIRM) pour assurer la présence des régulateurs des médias à cette session consacrée à la participation et à l'accès des femmes aux médias et aux nouvelles technologies. Un document d'information a été partagé avec les membres du réseau et il peut être consulté sur le site internet du REFRAM et sur le site de la Présidence suisse du REFRAM. Le Maroc se tient à la disposition du REFRAM pour faciliter la coordination de cette action.
6. Élection de la nouvelle Vice-Présidence M. Nouri Lajmi, Président de la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle de Tunisie (HAICA) a été élu à l'unanimité vice-président du REFRAM.